



Rente at mp renseignement pour changement de bénéficiaire

Par **ANCEL**, le **30/06/2017** à **18:03**

Bonjour Maître, je suis retraité et je perçois une rente at/mp du a un grave accident de la route quand je travaillais en tant que chauffeur livreur, j ai une jambe en mauvaise état deux ans hospitaliser avec plusieurs interventions pour ne pas la perdre avec une arthrodesse, je crois que je suis à 56% lors de ma dernière convocation et à l'époque j'avais mis un bénéficiaire ma fille alors que je suis marié depuis 47 ans, il s'avère que ma fille et moi on ne se parle plus depuis plus de 10 ans car elle nous a volé , un procès a été fait contre elle et son mari, je voudrais changer de bénéficiaire et le remettre sur le nom de mon épouse , je voudrais savoir vers quel organisme dois je écrire car j'ai écrit a la cpam ils m'ont dit non . je pense qu'il doit y avoir un autre organisme pour que mon épouse en bénéficie, je prend de l'age et mon état général ainsi que ma jambe me font très mal j'ai 74 ans et je n'ai jamais été reconvoqué pour voir si ma rente augmenterait en pourcentage et mon épouse étant invalidante et retraitée aussi a été hospitalisée pour infection pulmonaire et avc. J'espère que vous me trouverez une solution qui nous pèse beaucoup. Cordialement Mr Ancel

Par **miyako**, le **09/08/2017** à **17:00**

bonjour,

Si il s'agit d'une rente MP ou AT, elle est réversible sur le conjoint survivant ,mais pas sur les héritiers .Il ne peut pas y avoir de clause bénéficiaire.

Si c'est un organisme privé ,sous forme d'assurance ,la désignation d'un bénéficiaire n'est possible que sur l'assurance vie .Dans ce cas ,il faut contacter l'organisme d'assurance et lui dire que vous voulez changer la clause bénéficiaire ,c'est tout à fait possible et légal.

Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **ANCEL**, le **10/08/2017** à **21:53**

Bonsoir Maître, oui je touche une rente at et mp sous deux numéros sinistres différents et je suis rassuré par votre réponse car je 'ai pas d'assurance vie donc je ne tiens pas compte de la réponse de la cpam je vous remercie beaucoup. cordialement. Mr Ancel